

Thématiques

Se mettre d'accord sur un but



Sommaire

Des critères pour retenir un sujet

Ne pas réinventer l'eau tiède

Quelle articulation entre national et régional ?



Les critères pour retenir un sujet

- ❑ Les sujets de travail devront avoir un caractère transversal et être traités par des acteurs variés.
- ❑ Un thème devra répondre à une demande et à un intérêt des régions.
- ❑ Les thèmes seront principalement en lien direct avec les domaines d'éligibilité du FEADER, mais sans exclure d'aller au-delà étant donné que sur les thèmes éligibles au FEADER d'autres outils sont également mobilisés.
- ❑ Les travaux doivent intégrer les questions relatives au développement durable

Une priorité pourra être donnée lorsqu'un thème :

- permet de tirer un enseignement pour le futur (prospective),
- favorise une approche territoriale
- est traité conjointement par des partenaires de nature diverse

Ne pas réinventer l'eau tiède...

Réaliser un inventaire systématique des travaux existants sur les thèmes du développement rural (une cartographie des compétences et des actions menées par chacun des réseaux et inter-réseaux est indispensable) et utiliser les évaluations réalisées

En particulier :

- il conviendra de porter les travaux de recherche sur les thèmes du développement rural à la connaissance du réseau rural, et inversement d'informer les universitaires et chercheurs des travaux du réseau rural
- Veiller aux connexions éventuelles avec les autres programmes communautaires
- Opérationnalité. Les travaux doivent permettre un retour vers les acteurs de terrain confrontés à ces sujets en termes de méthode ou d'expériences. *Dérogation* possible lorsqu'il s'agit de travaux prospectifs valorisant l'évaluation conduite au titre du programme de développement rural
- S'assurer d'une appréhension territoriale en impliquant des acteurs dans le traitement.
- Au niveau national voire régional : si possible, associer un partenaire européen d'un autre Etat membre. Au niveau régional, de la même manière, associer si possible un partenaire extérieur à la région concernée.

Articulation entre national et régional

- ❑ Des sujets seront traités communément à toutes les régions au niveau régional, interrégional et national. Ils proviennent alors de l'expression d'un intérêt commun à plusieurs régions ou d'une proposition nationale (Commission permanente) soumise à la validation des régions pour vérifier qu'elle suscite une adhésion suffisante
- ❑ Des sujets seront traités uniquement au niveau d'une région dans le cadre du réseau régional.
- ❑ Des sujets pourront être traités à un niveau interrégional à la demande de plusieurs régions. Un soutien du niveau national sera étudié dans ce cas par la Commission permanente.
- ❑ Le niveau national doit assurer une communication ascendante et descendante sur les thèmes travaillés par les uns et les autres.
- ❑ Le niveau régional doit communiquer en son sein les travaux engagés au niveau national, informer le niveau national des travaux du réseau régional, de ses attentes, des volontés du niveau régional de participation aux travaux nationaux et de la matière pouvant être valorisée dans les travaux menés en commun par le réseau national et les réseaux régionaux

Les éléments soumis au débat

Sous quelle forme les membres du réseau pourront prendre en charge des activités thématiques ?

Orientations DIACT MAP :

Deux formes de prise en charge peuvent être envisagées :

- Réponse aux appels d'offres qui seraient lancés pour le traitement d'un sujet
- Proposition remise par des structures (priorité multi-acteurs) pour répondre à un appel à projets qui serait émis sur un thème

Au titre du réseau rural, il n'est pas prévu d'apporter de subvention de fonctionnement aux structures participant à la vie du réseau.